

Bonnes pratiques pour la protection des habitats

- Respectez les contraintes de pêche propres à la zone 10 pour chaque espèce.
- Nettoyez votre embarcation avant sa mise à l'eau dans un nouveau cours d'eau, afin d'éviter la propagation d'espèces exotiques envahissantes. N'utilisez pas de poissons vivants comme appât et n'introduisez aucune espèce provenant d'un autre plan d'eau ;
- Lors du remplissage de votre réservoir à essence, évitez le débordement ou le déversement de tout produit polluant dans l'eau ;
- Évitez de circuler avec votre embarcation à moteur dans les zones peu profondes. En cas de besoin, fermez et remontez votre moteur ; Manœuvrez votre embarcation de façon à respecter les autres usagers et l'environnement. Attention aux vagues !

Le saviez-vous ?

Les îles du réservoir du Poisson Blanc font partie d'une aire protégée, soit la réserve de biodiversité projetée du Mont-Sainte-Marie. Veuillez laisser la végétation intacte et ramasser tous vos déchets avant de quitter.

Les vers de terre ont été importés d'Europe et ne sont pas originaires du Québec ! Évitez donc de les relâcher sur la rive après votre journée de pêche, car ils modifient les écosystèmes.

Photo : © Pierre-Étienne Drolet

Photo : © Parc régional Poisson Blanc

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le :

COMITÉ DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU LIÈVRE

www.cobali.org
info@cobali.org



La réalisation de ce dépliant a été rendue possible grâce à la contribution financière de :



Fondation
de la faune
du Québec



PARC RÉGIONAL DU
POISSON BLANC
REGIONAL PARK

Où se cachent les poissons ?

info@poissonblanc.org
Bureau d'accueil : 819 767-2999
37, chemin de la Truite,
Notre-Dame-du-Laus (Québec)
J0X 2M0

Photo : © Parc régional Poisson Blanc

Le lac du Poisson Blanc, un réservoir riche en habitats !

Des habitats pour tous les types de poissons

Chaque espèce de poisson a besoin d'un ou de plusieurs habitats au cours de sa vie afin de s'alimenter, se cacher et se reproduire. Ce sont les facteurs comme la température, la transparence de l'eau, le courant, la luminosité ainsi que la présence de végétaux et de refuges qui font en sorte qu'une espèce est retrouvée à certains endroits plutôt que d'autres. Ainsi, chaque type d'habitat doit être protégé !

Les fosses profondes

Les espèces telles que le corégone (poisson blanc) et le touladi (truite grise) recherchent dans ces milieux sombres, des eaux froides, transparentes et bien oxygénées. Le doré jaune, une espèce intolérante à la lumière, apprécie les eaux troubles et peu profondes. Dans les lacs avec une eau de bonne transparence, il fréquente les fosses profondes et sombres durant la journée, mais s'alimente en zone peu profonde à la tombée de la nuit. Quant à la lotte, qui ressemble à l'anguille, il s'agit d'un poisson de fond typiquement nocturne.



Doré jaune



Grand corégone (poisson blanc)



Lotte



Photo : © Pierre-Étienne Drolet

Les hauts-fonds rocheux

Lorsqu'exposés au vent, ces habitats sont utilisés comme site de fraie par certaines espèces de poisson comme le touladi. La femelle dépose ses œufs entre les galets. Les œufs ont besoin d'une bonne oxygénation tout au long de leur développement. Il est donc essentiel que les frayères ne soient pas recouvertes de matière organique ou de sable. Les roches submergées en eau peu profonde sont aussi des habitats idéaux pour l'achigan à petite bouche, qui est un grand consommateur de crustacés comme l'écrevisse.



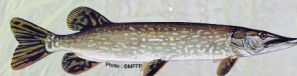
Achigan à petite bouche



Photo : © Renée-Claude Giguère

Les herbiers

Les herbiers de plantes aquatiques et les débris comme les troncs d'arbres offrent des sites de fraie recherchés par plusieurs espèces. La perchaude s'y alimente d'insectes, d'invertébrés et de petits poissons. Le maître des herbiers demeure le grand brochet, qui chasse les poissons à l'affût, caché dans la végétation. Il utilise également ces milieux pour y pondre ses œufs.



Grand brochet



Photo : © Lisa-Marie Carron

Un niveau d'eau variable

Les écosystèmes et les espèces aquatiques du parc régional du Poisson Blanc sont fortement influencés par la variation annuelle du niveau de l'eau du réservoir. Cette variation, appelée marnage, résulte de la gestion des débits d'eaux de la rivière du Lièvre au barrage des Rapides-des-Cèdres situé à Notre-Dame-du-Laus. Construit en 1930, ce dernier participe à la régularisation du niveau des eaux de la rivière du Lièvre et de la rivière des Outaouais. Il a pour principales fonctions d'éviter les inondations en aval, tout en prenant en compte l'alimentation en eau des centrales hydroélectriques en aval et la protection des habitats aquatiques.

Le saviez-vous ?

Le maintien d'une population de touladi dans les réservoirs représente tout un défi. Ce poisson fraie généralement à l'automne sur les hauts-fonds rocheux à quelques mètres sous la surface de l'eau. Sous l'effet du marnage, spécifique aux réservoirs, les zones de fraie deviennent asséchées avant l'éclosion des alevins, étant donné la baisse du niveau de l'eau durant l'hiver afin de recevoir la crue du printemps. Au réservoir lac du Poisson Blanc, le touladi est tout de même présent, ce qui laisse croire que l'espèce utilise des sites de fraie qui échappent à cette régularisation du niveau de l'eau.



Touladi (truite grise)



Photo : © Renée-Claude Giguère